

---

# Evaluation diagnostique

---

Lisez le texte ci-dessous (extrait d'un article scientifique<sup>2</sup>), puis rédigez un compte rendu critique en respectant les consignes.

## Le texte

Au lendemain de l'indépendance, faisant fi de la réalité linguistique du pays, les autorités algériennes imposent l'arabe classique (coranique) comme unique langue nationale et officielle. En 1963-1964, ces mêmes autorités engagent une équipe de sociolinguistes américains de l'université de Berkeley, afin de dresser le profil sociolinguistique de l'Algérie. En conclusion de leurs travaux, ces chercheurs conseillent la promotion de l'arabe algérien et du berbère car langues inter-régionales les plus utilisées et les plus consensuelles. Ignorant ces recommandations, le gouvernement en place va jusqu'à conclure un accord avec ces sociolinguistes, en vertu duquel les résultats de l'enquête ne devaient en aucun cas et d'aucune manière être divulgués (Elimam, 1997: 158). Ainsi, le régime écarte d'office les langues "maternelles" (L1) et favorise la diglossie en maintenant l'arabe classique en position "haute" (H). Il décide de renforcer la part de l'enseignement de cette langue sans moyens humains ni pédagogiques (...).

Ces choix linguistiques ont entraîné une baisse qualitative de niveau des plus alarmantes. C'est l'humour populaire algérien qui exprimera le mieux ce résultat : les Algériens sont devenus des "analphabètes bilingues", voire des "analphabètes trilingues": ils ne peuvent s'exprimer "correctement" ni en arabe (classique), ni en français, ni en tamazight (berbère).

(Benrabah M., 2002 :74-75)

## Consignes :

- Écrivez votre texte à la première personne du singulier ou du pluriel.
- Aidez-vous de l'introduction proposée.

## Vous pouvez commencer votre rédaction ainsi...

*La question de la politique linguistique est particulièrement épineuse en Algérie. Les auteurs qui s'y sont intéressés soulignent un décalage entre les textes officiels et la réalité du terrain. Dans le texte qui nous est proposé, M. Benrabah traite*

---

<sup>2</sup> Benrabah M. (2002). Ecole et plurilinguisme en Algérie : un exemple de politique linguistique éducative "négative". *Education et Sociétés Plurilingues* (13). pp. 73-80.

*particulièrement de la politique d'arabisation menée par l'Etat juste après l'indépendance et évalue ses effets sur l'école. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons dans un premier temps de résumer la réflexion de M. Benrabah avant de procéder à une évaluation critique.*